

06

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre de son soutien aux clubs sportifs de haut niveau, la Ville a engagé des discussions avec les plus importantes structures afin de mettre en place une nouvelle forme de partenariat. Les engagements réciproques feront l'objet de conventions d'objectifs et de moyens qui seront mises en œuvre pour la prochaine saison sportive.

Afin de permettre à ces clubs de mener à bien la fin de la saison sportive 2009/2010, la Commission des Sports réunie le 23 février dernier, propose d'attribuer des subventions de fonctionnement aux clubs de haut niveau pour un montant total de 750 300 €

Par ailleurs, la Commission propose également de verser, pour un montant total de 17 000 €, des subventions afin de soutenir les associations qui organisent des manifestations et qui contribuent ainsi à l'animation de la Ville sur le plan sportif.

Parmi ces manifestations, un évènement sportif important est prévu : le Grand Prix de Duathlon qui réunira, le 8 août 2010, des équipes et athlètes venant de toute la France et des pays limitrophes. Lors de cette journée, plusieurs animations sont également prévues sur le parcours qui permettra de faire découvrir le centre Pompidou aux participants.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante.

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour montant de 767 300 € :

Subvention de fonctionnement – catégorie haut niveau

Metz Handball 357 500,00 €
(dont 155 000 € déjà attribués)

Metz Triathlon 23 700,00 €
(dont 13 225 € déjà attribués)

ASPTT Tennis 30 000 €

Athlétisme Metz Métropole 33 100 €
(dont 16 400 € déjà attribués)

Athlétisme Metz Métropole 25 000 €

dans le cadre de la convention précisant le soutien que la
Ville de Metz apporte à Bouabdellah TAHRI, athlète de Haut Niveau

Cette somme sera versée en deux fois :

- Somme forfaitaire pour la préparation et la participation de
l'athlète aux différentes manifestations 20 000 €
- Somme conditionnelle compte tenu des résultats aux
Championnats d'Europe (podium) 5 000 €

Metz Tennis de Table 105 000 €
(dont 70 750 € déjà attribués)

Renaissance Sportive de Magny 36 000 €
(dont 16 000 € déjà attribués)

Metz Basket Club 70 000 €
(Cette somme sera versée en deux fois : 50 % à la signature
de la convention et 50 % à la remise des documents comptables)

Hockey Club de Metz 70 000 €
(dont 20 000 € déjà attribué)

(Cette somme sera versée en deux fois : 30 000 € à la
signature de la convention et 20 000 € au mois de juin 2010)

Subventions pour manifestations

- Boxing Club Messin 2 000 €
Rencontre Equipe « Elite Amateur » d'Alsace Lorraine/Allemagne
(le 19 mars 2010)

- Kayak Club de Metz 10 ^{ème} Rodéo Challenge (1 ^{er} et 2 mai 2010)	2 000 €
- IAE/IPEFAM Triathlon (15 et 16 mai 2010)	3 000 €
- Metz Triathlon 4 ^{ème} manche du Grand Prix de Duathlon (8 août 2010)	10 000€

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD